DocuSign Envelope ID: 483FDF39-023F-4ABF-88EC-36672AF46E34

ABI PROFILS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.000.000 €
SIEGE SOCIAL : ZI de Chavanon
43120 MONISTROL SUR LOIRE
500 061 718 RCS LE PUY EN VELAY

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme
La Présidente
Société G.I.C.H.
M. Guy CHANTEGRAILLE

DocuSigned by:
Guy CHANTEGRAILLE
3A6AABF452D1467...

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABI PROFILS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise ZI CHAVANON 43120 MONISTROL SUR LOIRE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 50006171800028 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	50 000	AI	50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 131 845	AS 1 575 316	556 529	258 281
	Autres immobilisations corporelles	AT	129 295	AU 67 883	61 413	82 868
	Immobilisations en cours	AV	301 650	AW	301 650	105 280
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		25 312
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	930	BI	930	750
	TOTAL (II)	BJ	2 613 720	BK 1 643 199	970 521	522 491
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	679 531	BM	679 531	820 077
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	146 643	BS	146 643	122 454
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		77 850
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 570 261	BY 6 120	1 564 141	1 243 986
	Autres créances (3)	BZ	199 747	CA	199 747	184 288
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	595 000	CE	595 000	470 000
	Disponibilités	CF	961 641	CG	961 641	930 282
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 855	CI	3 855	6 231
	TOTAL (III)	CJ	4 156 678	CK 6 120	4 150 558	3 855 167
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 770 398	1A 1 649 319	5 121 080	4 377 659

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 7 344

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABI PROFILS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1....000....000.....)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	186 034	
	Report à nouveau	DH	507 304	507 304
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	580 771	486 034
	Subventions d'investissement	DJ	87 300	116 400
	Provisions réglementées *	DK	180 000	180 000
	TOTAL (I)	DL	2 641 409	2 389 738
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	225 782	225 782
	TOTAL (II)	DO	225 782	225 782
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	364 250	61 194
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 309 110	1 211 442
	Dettes fiscales et sociales	DY	570 320	464 023
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 208	25 480
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 253 888	1 762 138
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 121 080	4 377 659

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 988 932	1 762 138
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABI PROFILS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	148 950	FB	9 100	FC	158 050	108 542
	Production vendue biens*	FD	8 032 221	FE	910 113	FF	8 942 334	8 313 293
	Production vendue services*	FG	53 472	FH	14 452	FI	67 924	89 222
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 234 643	FK	933 665	FL	9 168 308	8 511 056
	Production stockée*					FM	24 190	(163 476)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	33 028	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	81 767	79 000
	Autres produits (1) (11)					FQ	28 729	24 018
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 336 021	8 450 598
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	128 017	80 345
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 645 310	3 715 592
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	140 545	93 204
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 567 020	1 960 291
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	81 848	85 767
	Salaires et traitements*					FY	1 418 526	1 238 523
	Charges sociales (10)					FZ	470 639	400 696
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)					GA	189 384	174 461
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 641 289	7 748 878
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	694 731	701 720
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 578	7 674
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	273	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 851	7 674
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 559	1 272
	Différences négatives de change					GS	12	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 572	1 272
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(721)	6 401
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	694 010	708 122

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABI PROFILS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	54 412	29 100
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	54 412	29 100
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 400	25 100
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	25 312	61 161
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		100 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 712	186 261
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 700	(157 161)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	131 939	64 927
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 394 283	8 487 372
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 813 512	8 001 338
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	580 771	486 034

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS								Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières						HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *						HP		
	- Crédit bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1	81 767	79 000
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession d'immobilisation	25 312	25 312
QP subvention		29 100
Charges exceptionnelles de gestion courante	10 400	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

DocuSign Envelope ID: 483FDF39-023F-4ABF-88EC-36672AF46E34

ABI PROFILS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : ZI DE CHAVANON, 43120 MONISTROL SUR LOIRE
500 061 718 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 580 771,02 €de la manière suivante :

- A l'associée unique, à titre de dividende, la somme de : .....400 000,00 €
- Aux comptes « Autres Réserves », le solde soit la somme de : .....180 771,02 €

Total égal au résultat de l'exercice : .....580 771,02 €

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Date de l'assemblée	**Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI**	**Eligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI**
30/06/2023	0€	300 000,00 €
30/06/2022	0 €	470 000,00 €
09/06/2021	0€	200 000,00 €

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:
Guy CHANTEGRAILLE
3A6AABF452D1467...

ABI PROFILS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2023

ABI PROFILS

ZI de Chavanon
43120 MONISTROL SUR LOIRE

EC DE CAROLIS

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du Code de Commerce
Zi du Château de l'Isle - 4, rue Jacques Monod – 69320 Feyzin

ABI PROFILS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €
Siège social : ZI de Chavanon- 43120 MONISTROL SUR LOIRE
500 061 718 RCS Le Puy en Velay

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associée unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.
Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Feyzin, le 22 mai 2024

Le Commissaire aux comptes
E.C. DE CAROLIS

Marie-Laure de CAROLIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 121 079.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 168 307.65 Euros et dégageant un bénéfice de 580 771.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	50 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 665 669		466 176
Matériel de transport	102 280		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 015		
Immobilisations corporelles en cours	105 280		196 370
TOTAL	1 900 244		662 546
Autres titres immobilisés	25 312		
Prêts, autres immobilisations financières	750		930
TOTAL	26 062		930
TOTAL GENERAL	1 976 306		663 476

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			50 000	50 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 131 845	2 131 845
Matériel de transport			102 280	102 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 015	27 015
Immobilisations corporelles en cours			301 650	301 650
TOTAL			2 562 790	2 562 790
Autres titres immobilisés		25 312		
Prêts, autres immobilisations financières		750	930	930
TOTAL		26 062	930	930
TOTAL GENERAL		26 062	2 613 720	2 613 720

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 407 387	167 929		1 575 316
Matériel de transport	22 186	20 457		42 643
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 242	998		25 240
TOTAL	1 453 815	189 384		1 643 199
TOTAL GENERAL	1 453 815	189 384		1 643 199

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	167 929				
Matériel de transport	20 457				
Matériel de bureau informatique mobilier	998				
TOTAL	189 384				
TOTAL GENERAL	189 384				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Hausse des prix	180 000				180 000
TOTAL	180 000				180 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	6 120				6 120
TOTAL	6 120				6 120
TOTAL GENERAL	186 120				186 120

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	930		930
Clients douteux ou litigieux	7 344		7 344
Autres créances clients	1 562 917	1 562 917	
Impôts sur les bénéfices	3 678	3 678	
Taxe sur la valeur ajoutée	121 391	121 391	
Groupe et associés	50 000	50 000	
Débiteurs divers	24 678	24 678	
Charges constatées d'avance	3 855	3 855	
TOTAL	1 774 793	1 766 519	8 274

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	435	435		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	363 815	98 858	264 956	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 309 110	1 309 110		
Personnel et comptes rattachés	283 431	283 431		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 394	171 394		
Taxe sur la valeur ajoutée	59 342	59 342		
Autres impôts taxes et assimilés	56 154	56 154		
Autres dettes	10 208	10 208		
TOTAL	2 253 888	1 988 932	264 956	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	404 412			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 771			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	11.1111	90 000			90 000

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 397
Total	1 397

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	630 442
Dettes fiscales et sociales	293 531
Autres dettes	4 476
Total	928 883

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 855
Total	3 855

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 300 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 300 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	363 815
Total	363 815

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit Agricole
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 363 815
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/07/2027
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		52 180
Engagement total		52 180

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière 1.5%
- turn over faible
- taux d'actualisation : 3.17%

ABI PROFILS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ABI PROFILS

ZI de Chavanon
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Ce rapport contient 14 pages

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du Code de Commerce
Zi du Château de l'Isle - 4, rue Jacques Monod – 69320 Feyzin

ABI PROFILS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €
Siège social : ZI de Chavanon- 43120 MONISTROL SUR LOIRE
500 061 718 RCS Le Puy en Velay

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABI PROFILS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société valorise ses stocks selon les modalités décrites dans les règles et méthodes comptables de l'annexe. Nous avons vérifié leur valeur par sondage sur factures et contrôles de cohérence et apprécié le caractère approprié des méthodes retenues. Nous nous sommes assurés de l'application des procédures de comptage en participant à l'inventaire physique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Feyzin, le 22 mai 2024

Le Commissaire aux comptes
E.C. DE CAROLIS

Marie-Laure de CAROLIS

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du Code de Commerce
Zi du Château de l'Isle - 4, rue Jacques Monod – 69320 Feyzin

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 131 845	1 575 316	556 529	258 281	298 247	115.47
	Autres immobilisations corporelles	129 295	67 883	61 413	82 868	21 455-	25.89-
	Immobilisations en cours	301 650		301 650	105 280	196 370	186.52
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés				25 312	25 312-	100.00-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	930		930	750	180	24.00
	Total II	2 613 720	1 643 199	970 521	522 491	448 030	85.75
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	679 531		679 531	820 077	140 545-	17.14-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	146 643		146 643	122 454	24 190	19.75
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				77 850	77 850-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 570 261	6 120	1 564 141	1 243 986	320 154	25.74
	Autres créances	199 747		199 747	184 288	15 459	8.39
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	595 000		595 000	470 000	125 000	26.60
	Disponibilités	961 641		961 641	930 282	31 359	3.37
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 855		3 855	6 231	2 375-	38.12-
	Total III	4 156 678	6 120	4 150 558	3 855 167	295 391	7.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 770 398	1 649 319	5 121 080	4 377 659	743 421	16.98

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 7 344

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 5/14

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100 000	100 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	186 034		186 034	
	Report à nouveau	507 304	507 304		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	580 771	486 034	94 737	19.49
	Subventions d'investissement	87 300	116 400	29 100-	25.00-
	Provisions réglementées	180 000	180 000		
	Total I	2 641 409	2 389 738	251 671	10.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	225 782	225 782		
	Total II	225 782	225 782		
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	364 250	61 194	303 056	495.24
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 309 110	1 211 442	97 669	8.06
	Dettes fiscales et sociales	570 320	464 023	106 297	22.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 208	25 480	15 272-	59.94-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 253 888	1 762 138	491 750	27.91
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 121 080	4 377 659	743 421	16.98
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 988 932	1 762 138		

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 6/14

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	148 950	9 100	158 050	108 542	49 508	45.61
Production vendue de biens	8 032 221	910 113	8 942 334	8 313 293	629 041	7.57
Production vendue de services	53 472	14 452	67 924	89 222	21 298-	23.87-
Chiffre d'affaires NET	8 234 643	933 665	9 168 308	8 511 056	657 251	7.72
Production stockée			24 190	163 476-	187 666	114.80
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			33 028		33 028	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			81 767	79 000	2 766	3.50
Autres produits			28 729	24 018	4 711	19.61
Total des Produits d'exploitation (I)			9 336 021	8 450 598	885 422	10.48
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			128 017	80 345	47 672	59.33
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 645 310	3 715 592	70 282-	1.89-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			140 545	93 204	47 342	50.79
Autres achats et charges externes *			2 567 020	1 960 291	606 730	30.95
Impôts, taxes et versements assimilés			81 848	85 767	3 920-	4.57-
Salaires et traitements			1 418 526	1 238 523	180 003	14.53
Charges sociales			470 639	400 696	69 943	17.46
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			189 384	174 461	14 923	8.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			8 641 289	7 748 878	892 411	11.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			694 731	701 720	6 989-	1.00-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 7/14

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 578	7 674	4 096-	53.37-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	273		273	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 851	7 674	3 823-	49.82-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 559	1 272	3 287	258.42
Différences négatives de change	12		12	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 572	1 272	3 300	259.40
2. Résultat financier (V-VI)	721-	6 401	7 123-	111.27-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	694 010	708 122	14 112-	1.99-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	54 412	29 100	25 312	86.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	54 412	29 100	25 312	86.98
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 400	25 100	14 700-	58.57-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 312	61 161	35 849-	58.61-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		100 000	100 000-	100.00-
Total VIII	35 712	186 261	150 549-	80.83-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 700	157 161-	175 861	111.90
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	131 939	64 927	67 012	103.21
Total des produits (I+III+V+VII)	9 394 283	8 487 372	906 911	10.69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 813 512	8 001 338	812 174	10.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	580 771	486 034	94 737	19.49

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 8/14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 121 079.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 168 307.65 Euros et dégageant un bénéfice de 580 771.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 9/14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	50 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 665 669		466 176
Matériel de transport	102 280		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 015		
Immobilisations corporelles en cours	105 280		196 370
TOTAL	1 900 244		662 546
Autres titres immobilisés	25 312		
Prêts, autres immobilisations financières	750		930
TOTAL	26 062		930
TOTAL GENERAL	1 976 306		663 476

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			50 000	50 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 131 845	2 131 845
Matériel de transport			102 280	102 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 015	27 015
Immobilisations corporelles en cours			301 650	301 650
TOTAL			2 562 790	2 562 790
Autres titres immobilisés		25 312		
Prêts, autres immobilisations financières		750	930	930
TOTAL		26 062	930	930
TOTAL GENERAL		26 062	2 613 720	2 613 720

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 407 387	167 929		1 575 316
Matériel de transport	22 186	20 457		42 643
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 242	998		25 240
TOTAL	1 453 815	189 384		1 643 199
TOTAL GENERAL	1 453 815	189 384		1 643 199

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	167 929				
Matériel de transport	20 457				
Matériel de bureau informatique mobilier	998				
TOTAL	189 384				
TOTAL GENERAL	189 384				

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 10/14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Hausse des prix	180 000				180 000
TOTAL	180 000				180 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	6 120				6 120
TOTAL	6 120				6 120
TOTAL GENERAL	186 120				186 120

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	930		930
Clients douteux ou litigieux	7 344		7 344
Autres créances clients	1 562 917	1 562 917	
Impôts sur les bénéfices	3 678	3 678	
Taxe sur la valeur ajoutée	121 391	121 391	
Groupe et associés	50 000	50 000	
Débiteurs divers	24 678	24 678	
Charges constatées d'avance	3 855	3 855	
TOTAL	1 774 793	1 766 519	8 274

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	435	435		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	363 815	98 858	264 956	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 309 110	1 309 110		
Personnel et comptes rattachés	283 431	283 431		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 394	171 394		
Taxe sur la valeur ajoutée	59 342	59 342		
Autres impôts taxes et assimilés	56 154	56 154		
Autres dettes	10 208	10 208		
TOTAL	2 253 888	1 988 932	264 956	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	404 412			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 771			

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 11/14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	11.1111	90 000			90 000

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 397
Total	1 397

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	630 442
Dettes fiscales et sociales	293 531
Autres dettes	4 476
Total	928 883

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 855
Total	3 855

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 12/14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 300 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 300 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	363 815
Total	363 815

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit Agricole
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 363 815
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/07/2027
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 13/14

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	52 180
Engagement total		52 180

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière 1.5%
- turn over faible
- taux d'actualisation : 3.17%

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
22/05/2024 14/14